

PROCES-VERBAL

Conseil d'administration du 27/02/2025

FEDERATION FRANCAISE DE LUTTE ET DISCIPLINES ASSOCIEES

Conseil d'administration en visioconférence :

Présents : Mmes Legrand Lise, Yvonneau Laurence, Marcantognini Chrystel, Le Gleut Régine, Debien Tatiana, Rossignol Patricia, Coste Dominique, Guihomat Albane, Boubryemm Alilat Vanessa, Lacam Agnès, Logiou Charlotte, Massaoui Nadia, Thieboux Iris,
Mrs Fossati Jean-Carl, Belhadj Réda, Tudezca Max, Vidal Philippe, Amara Rhida, Badaderian Jean Noel, Damiens Serge, Santoro Gérard, Blanchard Florian, Lorentz Matthieu, Pele Christian, Schmitt Bruno,

Membres excusés : Alekma Saifedine, Ameer Malika, Love Shannon, Tran Marie-Hélène, Vidovic Nicolas

Membres non excusés : Cirk Eric, Duceux Didier

Invités : Mme Aim-Tuil Aurélie, Mrs Vazeilles Pierre, Vazeilles Patrick

Début du conseil d'administration à 18h20

Propos introductifs de Lise Legrand, présidente et Jean-Carl Fossati, Vice-président délégué

Nous sommes maintenant à la manœuvre depuis deux mois et je tiens à partager avec vous le chemin que nous avons parcouru jusqu'à présent. Ces dernières semaines ont été particulièrement intenses, et nous avons dû faire face à des défis significatifs, notamment d'un point de vue financier. Nous avons été confrontés à des situations complexes, notamment la nécessité de retrouver des documents essentiels, de traiter des factures non réglées et d'enregistrer celles qui n'avaient pas été comptabilisées. Cela a exigé un investissement de temps et d'efforts de la part de l'équipe.

Cependant, malgré ces obstacles, nous avons réussi à lancer de grands chantiers qui sont cruciaux pour l'avenir de la fédération tels que l'honorabilité, la laïcité, la formation. Nous avons été à divers rendez-vous institutionnels, ce qui témoigne de notre engagement à renforcer nos relations auprès d'eux.

Jean-Carl informe que Lise et lui-même sont en cours de négociations avec les principaux créanciers comme l'INSEP, le CREPS et d'autres afin de renouer le contact et d'établir des échéanciers pour pouvoir étaler les remboursements sur plusieurs années.

Relevé de décisions :

- Vote à l'unanimité du PV du CA du 21/12/2024
- Enregistrement du PV du CA du 07/12/2024 de l'ancienne équipe
- Validation à l'unanimité du vote par mail concernant un changement dans le règlement des mutations
- Vote à l'unanimité de la nomination d'un référent laïcité et un adjoint à la fédération Mrs Azizi Rachid et Sahridj Nassime
- Vote à l'unanimité du Plan laïcité de la FFLDA
- Vote à l'unanimité des commissions statutaires de la FFLDA

- **Point sur le rendez-vous avec Madame la ministre des sports :**
Lise et Reda ont été reçus pendant 1h30 par la ministre, cet entretien a permis d'échanger sur les difficultés actuelles avec à la clé des pistes de travail.
- **Point sur l'audition de la FFLDA à l'assemblée nationale :**
Jean-Carl accompagné de Rhida, Rachid et Nassime ont été auditionnés sur des sujets de laïcité. Une audition qui s'est bien déroulée. *Compte rendu ci-joint.*
- **Point sur les finances :**
La situation financière est abordée, Après beaucoup de difficultés pour réunir les éléments, il s'avère que nous sommes à environ 1.3Millions de déficit. Les comités régionaux n'ont pas reçu les rétrocessions de 2024, mais ils ont été informés du calcul pour qu'ils puissent les intégrer dans leur bilan. Des échéanciers sont faits pour les dettes mais il va falloir être plus que vigilant. Nous devons être attentifs aux diverses économies à faire dans tous les secteurs.
A ce jour, pas encore en capacité de présenter un bilan financier mais avec le service comptable et la commissaire aux comptes, le travail avance bien.
Beaucoup de travail en cours sur des relances aux clubs pour des factures impayées depuis 2022.
- **Point du VP chargé du développement :**
Max propose une stratégie de numérisation axée sur la consolidation et l'extension des plateformes existantes telles que Exalto, Moodle, Compte asso. Il propose d'améliorer la gestion, faciliter les formations à distances et simplifier les tâches administratives pour les clubs et comités. Il souligne l'importance de former des experts, évoque des pistes de financement, il mentionne la révision des contenus de formations avec l'ajout des modules sur l'arbitrage. *Document ci-joint.*
- **Point arbitrage :**
En raison des finances, Régine aborde la question des arbitres internationaux souhaitant participer à des tournois à leurs propres frais. Régine se montre favorable à cette idée soulignant l'importance de maintenir le statut et le quota d'arbitres internationaux.
Il est convenu que la CNA préparera un document détaillant le cadre et les procédures pour cette démarche.
- **Point Haut niveau :**
Philippe informe des efforts de réduction des dépenses pour le haut-niveau en ciblant les catégories olympiques. Patrick explique la nouvelle réglementation concernant les naturalisations sportives avec ses implications sur la stratégie fédérale.
Philippe explique qu'il faut attendre la nomination du futur DTN pour s'attacher au fonctionnement.
Philippe évoque la récente réunion suite à la sollicitation des lutteuses de l'Insep pour évoquer des difficultés au sein des entraînements ; il a été décidé que Patrice Mourier apporterait son aide jusqu'au championnat d'Europe.
Patrick fait savoir que les entraîneurs cherchent des solutions de partenariat pour le haut niveau, afin de contribuer aux problèmes financiers actuels.
- **Point calendrier :**
Serge a déjà fait plusieurs réunions de travail sur l'harmonisation du calendrier et l'organisation des compétitions. Il souligne le succès des premiers événements de la saison.
- **Point disciplines associées :**
SAMBO : discussion sur la procédure de sélection internationale, Bruno soulève plusieurs incohérences à son sens dans le document actuel.
Il est convenu de revoir le document pour clarifier certains points et celui-ci sera soumis au vote du

conseil d'administration prochainement par mail.

GRAPPLING : Rhida demande la possibilité d'une licence à la journée pour et soulève la question de l'organisation d'événements de grappling fight par des entreprises. Nécessité d'avoir une réflexion sur l'affiliation ou la taxation.

Il est proposé que la commission licences-assurances s'empare du sujet.

➤ **Questions diverses :**

- Questionnement de certains cadres sur des sujets de discipline qui se sont déroulé lors de tournois, Patrick demande si les dossiers sont en cours ?
Lise répond que les saisines sont en cours et seront transmis à la commission de discipline fraîchement nommée.
- Jean-Noël souhaite savoir la position de Régine sur les frais pris en charge directement par les arbitres à l'international.
Régine répond que oui mais que cela ne concerne pas la catégorie 1S

Jean-Noël demande si les comités régionaux peuvent aider financièrement aux déplacements des arbitres car cette question avait déjà été soulevée car certains comités n'ont peut-être les moyens de le faire et ce qui peut être délicat pour les arbitres.

Lise précise que la CNA doit travailler sur la question ; Patrick se propose d'aider la CNA sur le sujet

Jean-Noël indique qu'il est toujours en attente d'une réponse du secrétaire général Réda concernant le différend entre le comité régional et le club de Nice, Une décision du comité a été prise en janvier sur le rejet d'affiliation le club de Nice en raison de dettes, qui depuis ont été réglées mais un soutien fédéral est demandé par le comité en tant qu'organe déconcentré de la fédération pour avoir fait respecter le règlement.

Chrystel s'engage à faire le nécessaire auprès de Reda.

- Gérard souhaite poser une question de la part du président du comité Ile de France qui s'étonne que la convention établie en 2024 entre le conseil régional IDF, le comité IDF et la fédération n'est pas servi les intérêts du comité en matière de formation et de développement.
La DTN en charge du dossier précise qu'elle fera une réponse écrite au président du comité régional IDF.

Fin du conseil d'administration à 21h15.

Lise LEGRAND



Présidente de la FFLDA

Reda BELHADJ



Secrétaire général de la FFLDA